



## Risques au travail est mission

Par **hugo34**, le **13/09/2011** à **23:02**

Bonsoir, je me permets de vous écrire, car je suis ouvrier entretien dans une clinique de rééducation fonctionnelle privée.

J'ai plusieurs questions que nous nous posons mes collègues est moi-même.

Nous aimerions savoir si la manipulation des déchets médicaux (matière infectieuse doit être fait par nous) sachant que nous n'avons eu aucune formation si ce n'est de porter des gants.

Nous nettoyant les fauteuils roulants des patients dans un local fermé au sous-sol avec des produits soi-disant irritants.

Nous intervenant dans les chambres pour déboucher des lavabos remplis de vomis et des wc bouchés.

Le problème dans tout cela c'est que nous ne somme pas informée des maladies que peuvent avoir les patients nous avons parfois des bruits de couloir qui nous informe que tels ou tels patients a une BMR ou bien une hépatite, stapilocoque doré, voir d'autres maladies.

Ce qui nous fait peur c'est qu'un jour nous attrapions quelques choses est qu'il nous dise que ce n'est pas au travail que nous l'avon eu.

Cela et une chose, mais nous n'avons pas de douche et le vestiaire se trouve au sous-sol dans la cage d'escalier d'évacuation de secours d'ailleurs le plafond et recouvert d'un flochage dont il tombe des petits morceaux qui démange.

Nous aimerions savoir ou nous renseigner, car il y a vraiment plein de questions.

comme les taches réel d'un ouvrier entretien doit ont repeindre quelques sourface ou le batiment complet ...

Merci.

Par **P.M.**, le **14/09/2011** à **19:26**

Bonjour,

Il faudrait savoir s'il y a des représentants du Personnel dans l'entreprise et notamment un CHSCT, sinon le Médecin du Travail et l'Inspecteur du Travail me paraissent vos meilleurs

interlocuteurs..

Par **hugo34**, le **14/09/2011** à **22:03**

Bonsoir, effectivement il y a bien un CHSCT.

Ce matin nous avons pris contact avec l'inspection du travail qui nous a confirmé plusieurs tâches que nous effectuons dites à risque et que nous ne sommes pas accrédités pour le faire.

Nous allons essayer de regrouper pas mal d'informations pour monter un dossier pour avoir un bon appui.

De plus, nous cherchons un laboratoire qui permettrait de faire une analyse sur le flochage qui recouvre tout le plafond du sous-sol, car il ressemble énormément de de l'amiante est vu que nous utilisons une soufflette pour sécher les fauteuils, et que pleins de morceaux tombe les yeux pique est la gorge nous gratte.

Merci.

Par **P.M.**, le **14/09/2011** à **23:43**

S'il y a un CHSCT alors je pense que vous devriez insister pour qu'il se saisisse du dossier et le traite sérieusement quitte à le faire par lettre recommandée avec AR en le mettant face à ses responsabilités même si c'est fait en termes courtois et modérés en lui faisant toute confiance pour qu'il s'en occupe...